

## 1. Troubles relevant de la logopédie générale

Trouble	Définition	Critères diagnostiques (tout ou partie des critères doivent être présents)	Traitement
<b>Troubles de l'articulation</b>	Difficultés dans la production même des phonèmes de la langue (dimension phonétique) <i>(Maillart, 2006 ; deWeck &amp; Marro, 2010)</i>	<p>Production du phonème incriminé impossible ou déformée en isolé.</p> <p>Systématicité (apparaît quel que soit le contexte de production).</p> <p>Peut être une omission, une substitution ou une distorsion du phonème concerné.</p> <p>Difficultés non observées à l'écrit.</p> <p>Si l'enfant est intelligible, on parlera de troubles d'articulation simples.</p> <p>Si l'enfant est inintelligible, on parlera de troubles d'articulation complexes.</p> <p><i>(MacLeod et al. 2011)</i></p> <p><u>CIF E-A</u> : B 320 – fonctions de l'articulation</p>	<p><u>Troubles d'articulation simples</u> :</p> <p>12 séances de 30 à 45 (mesure préventive, renouvelable une fois)</p> <p><u>Troubles d'articulation complexes</u> :</p> <p>Max. 40 séances de 30 à 45 minutes</p> <p><u>Durée</u> : 6 à 12 mois</p>
<b>Troubles phonologiques</b>	Retards ou troubles dans la production des enchaînements de phonèmes de la langue interférant avec l'intelligibilité du discours ou empêchant la communication orale de messages. <i>(deWeck &amp; Marro, 2010 ; Maillart, 2006 ; Wren et al., 2018) et DSM V (315.39)</i>	<p>Pas de problème posé par la production du phonème en isolé (sauf si un trouble d'articulation est également présent).</p> <p>Non-systématicité des erreurs (en fonction du contexte phonologique et de la position dans la séquence verbale du phonème)</p> <p>Présence de processus phonologiques simplificateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sur la structure des mots (ex. : suppression de syllabes et/ou phonèmes, ajout, ...) →Axe syntagmatique</li> <li>▪ De substitution : touche une classe de phonèmes (ex. : antériorisation, assourdissement, ...) →Axe paradigmatique</li> </ul> <p>Sévérité définie selon deux critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stabilité des erreurs : si les erreurs sont instables, c'est un indicateur de risque.</li> <li>▪ Problèmes perceptifs : si en plus des problèmes expressifs, l'enfant présente des difficultés réceptives (par exemple en discrimination de paires minimales), le pronostic est plus sombre.</li> </ul>	<p>Max. 80 séances de 30 à 45 minutes en fonction de la sévérité du trouble et de l'âge de l'enfant.</p> <p><u>Durée</u> : 2 ans</p>

<p><b>Troubles du langage développemental (DSMV) ou trouble développemental du langage (CIM11)</b></p>	<p>Troubles persistants et/ou sévères d'acquisition et d'utilisation du langage dans ses différentes modalités (c.-à-d. langage parlé, écrit, langage des signes) dues à des déficits de compréhension et/ou de production (DSM V 315.32)</p> <p>Comorbidités: dyslexie, dysorthographe, etc.</p>	<p>Décalage significatif au niveau du lexique, de la morphosyntaxe et/ou du discours, en production et/ou en compréhension. Avec impact significatif sur les interactions sociales, le bien-être de l'enfant et/ou les apprentissages scolaires.</p> <p><u>CIF E-A</u> : B2304 / D 133, D 134, D 135D, 1371, D 140, D 145, D 150, D 163, D 166, D 170, D 172, D 175, D 310, D 330, D 335, D 350, D 710, D 720</p>	<p>Max. 80 séances de 30 à 60 minutes en fonction de la sévérité.</p> <p><u>Durée</u> : 3 ans</p> <p>Si apparition ultérieure de troubles spécifiques des apprentissages, la durée des traitements peut être cumulée.</p>
<p><b>Dyspraxie verbale</b></p>	<p>Trouble praxique se manifestant par d'importantes difficultés à effectuer les mouvements articulatoires et à les combiner dans la parole. La prosodie est également touchée. Compréhension du langage normale ou presque.</p> <p><i>(Dictionnaire d'orthophonie ; Charron, 2015)</i></p>	<p>Erreurs inconstantes dans la production de la même syllabe ou du même mot (affectant les consonnes et les voyelles – transformations).</p> <p>Allongement ou discontinuité des transitions d'un phonème ou d'une syllabe à l'autre.</p> <p>Prosodie inappropriée, perturbation du rythme et de la vitesse de la parole.</p> <p>Nombre d'erreurs augmente avec la longueur du mot ou de l'énoncé.</p> <p>Parole automatique plus aisée que la production sur commande.</p> <p>Langage réceptif meilleur que langage expressif.</p> <p>Hésitations dans le positionnement des articulateurs.</p> <p>Difficulté de coordination des mouvements vélaire.</p> <p><u>CIF E-A</u> : B 320 – fonctions de l'articulation / B 310 / D 133, D 134, D 135, D 1371, D 140, D 145, D 150, D 170, D 172, D 175, D 310, D 330, D 335, D 350, D 710, D 720</p>	<p>Max. 80 séances de 30 à 45 minutes</p> <p><u>Durée</u> : à évaluer selon l'évolution</p>
<p><b>Troubles de la communication sociale (pragmatique)</b></p>	<p>Troubles persistants dans l'utilisation sociale de la communication verbale et non verbale, difficultés à adapter son langage en fonction des différents contextes de communication.</p> <p><i>(Monfort ; DSM V (315.39))</i></p>	<p>Difficultés persistantes dans l'utilisation sociale de la communication verbale et non verbale, se manifestant par l'ensemble des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déficiences dans l'utilisation de la communication à des fins sociales</li> <li>▪ Perturbation de la capacité à adapter sa communication au contexte ou aux besoins de l'interlocuteur</li> <li>▪ Difficultés à suivre les règles de la conversation et de la narration</li> <li>▪ Difficultés à comprendre ce qui n'est pas exprimé explicitement ainsi que les tournures figurées ou ambiguës du langage.</li> </ul> <p>Exclusion : affection médicale ou neurologique, capacités limitées dans les domaines du vocabulaire et de la grammaire, TSA, déficience intellectuelle, retard global du développement.</p> <p><u>CIF E-A</u> : D310, D3101, D3102, D315, D3150, D3151, D3152</p>	<p>Max. 40 séances de 30 à 45 minutes</p> <p><u>Durée</u> : 3 ans</p>

<p><b>Troubles spécifiques des apprentissages</b> (y compris dyslexie, dysorthographe et dyscalculie)</p>	<p>CIM 11 : Troubles persistants dans l'acquisition et l'utilisation des compétences scolaires, universitaires, professionnelles ou avec les activités de la vie courante.</p> <p>Ou</p> <p>DSM-V : Trouble ayant persisté pendant au moins 6 mois en dépit d'interventions ciblées sur ces difficultés.</p> <p><b>Avec déficit de la lecture (315.00)</b> : Exactitude de la lecture des mots, rythme et fluidité de la lecture, compréhension de la lecture</p> <p><b>Avec déficit de l'expression écrite (315.2)</b> : Exactitude en orthographe, exactitude en ponctuation et en grammaire, clarté ou organisation de l'expression écrite</p> <p><b>Avec déficit du calcul (315.1) et/ou difficultés de raisonnement logique</b> : Sens des nombres, mémorisation de faits arithmétiques, calcul exact ou fluide, raisonnement mathématique correct</p>	<p>Les difficultés peuvent ne pas se manifester entièrement tant que les demandes scolaires ne dépassent pas les compétences. (DSM-V)</p> <p><u>Concernant la lecture</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lecture des mots inexacte ou lente et réalisée péniblement</li> <li>▪ Trouble de l'identification de mots écrits</li> <li>▪ Difficultés à comprendre le sens de ce qui est lu</li> </ul> <p><u>Concernant l'orthographe</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Difficultés au niveau de la transcription écrite de mots</li> <li>▪ Difficultés à épeler</li> <li>▪ Difficultés d'expression écrite</li> </ul> <p><u>Concernant le calcul et le raisonnement logique et mathématique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Difficultés de développement du raisonnement logique (conservations, pensée sérielle, classes)</li> <li>▪ Difficultés à maîtriser le sens des nombres, les données chiffrées ou le calcul</li> <li>▪ Difficultés avec le raisonnement mathématique</li> </ul> <p>CIF E-A : D 134, D 135, D 1371, D 140, D 145, D 150, D 166, D 170, D 172, D 175, D 310, D 330, D 335</p>	<p>Max. 80 séances de 30 à 60 minutes en fonction de la sévérité et de la combinaison de troubles.</p> <p><u>Durée</u> :</p> <p>Lecture-orthographe ou calcul : 3 ans Lecture-orthographe et calcul : 4 ans</p>
---	---	---	---

## 2. Troubles nécessitant une spécialisation

### Troubles du spectre de l'autisme

Trouble	Définition	Critères diagnostiques	Traitement
<p>Troubles du développement du langage, de la communication et/ou des apprentissages</p>	<p>Déficits persistants de la communication et des interactions sociales observés dans des contextes variés (299.00)</p> <p>Bilan dans un centre de compétence reconnu indispensable.</p>	<p>Le diagnostic est pluridisciplinaire et médical</p> <p>Dyade de critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déficits persistants de la communication et de l'interaction sociale réciproque</li> <li>▪ Intérêts restreints et/ou conduites répétitives</li> </ul> <p>Le diagnostic logopédique doit être complété par un bilan psychologique, médical, etc.</p> <p>Le bilan logopédique précisera les troubles et définira les besoins.</p>	<p><u>Max.</u> 80 séances de 45 à 60 minutes en fonction des objectifs poursuivis.</p>

## Troubles de la fluidité verbale

Trouble	Définition	Critères diagnostiques	Traitement
<b>Troubles de la fluidité verbale</b>	<p>Perturbations de la fluidité verbale et du rythme de la parole (315.35 ; Marvaux &amp; Simon, 2001)</p> <p>Types de bégaiements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement</li> <li>▪ Développement persistant</li> <li>▪ Acquis</li> </ul> <p>(Marie-Claude Monfrais-Pfauwadel, « Bégaiement, bégaiements », 2014)</p> <p><b>Contrôle auditif chez le pédiatre demandé.</b></p> <p>Cumul possible avec d'autres troubles du langage.</p>	<p>Un critère suffit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Répétitions de parties de mots monosyllabiques, de syllabes et de sons (phonèmes)</li> <li>▪ Prolongations de sons</li> <li>▪ Arrêts et blocages qui donnent l'impression d'un effort</li> <li>▪ Tensions respiratoires, respiration à des moments inappropriés lors de la parole</li> <li>▪ Mouvements involontaires du visage ou du corps (syncinésies)</li> <li>▪ Tensions vocales</li> <li>▪ Interjections excessives</li> <li>▪ Évitement de certains phonèmes, mots, situations, etc. (bégaiement masqué)</li> </ul> <p>Le nombre et/ou l'intensité des occurrences permet le diagnostic.</p> <p>Les critères persistent dans le temps (plus de 6 mois) et entraînent une anxiété de la prise de parole ou des limitations de l'efficacité de la communication, de l'interaction sociale, de la réussite scolaire.</p> <p><u>CIF E-A</u> : B 330 / D 135, D 350</p>	<p>Troubles de type développemental jusqu'à 3 ans et demi : Max. 12 séances de 45 à 60 minutes (mesure préventive, renouvelable une fois)</p> <p>Troubles de type développemental persistant ou acquis : Max. 80 séances de 45 à 60 minutes</p> <p>Cumul possible avec d'autres troubles du langage.</p> <p><u>Durée</u> : Selon les besoins, pas de durée maximale</p>

## Déficiences intellectuelles

Trouble	Définition	Critères diagnostiques	Traitement
Retards importants et spécifiques de développement du langage, de la communication et/ou des apprentissages	<p>Déficits tant intellectuels qu'adaptatifs dans les domaines conceptuels, sociaux et pratiques (317-318).</p> <p>Bilan intellectuel indispensable.</p>	<p>Le diagnostic est pluridisciplinaire et médical. La logopédie intervient dans un cadre pluridisciplinaire.</p> <p>Le bilan logopédique précisera les troubles et définira les besoins.</p> <p><u>CIF E-A</u> : B2304 / D133, D134, D135, D1371, D155, D163, D166, D170, D172, D175, D310, D330, D335, D1135</p>	<p><u>Max.</u> 80 séances de 45 à 60 minutes en fonction des objectifs poursuivis.</p>

## Surdité

Trouble	Définition	Critères diagnostiques	Traitement
Troubles du développement du langage, de la communication et/ou des apprentissages	<p>Atteinte d'une ou des deux oreilles, moyennes et/ou internes, affectant la reconnaissance des sons, en particulier les sons de la parole et du langage.</p> <p>Uni- ou bilatérale :</p> <p>Légère : perte de 21 à 40 Db</p> <p>Moyenne : perte de 41 à 70 dB</p> <p>Sévère : perte de 71 à 90 dB</p> <p>Profonde : perte de 91 à 120 dB</p> <p>Totale / cophose : perte de plus de 120 dB</p> <p>Bilan ORL indispensable.</p>	<p>Le diagnostic est pluridisciplinaire et médical.</p> <p><u>Légère et/ou unilatérale</u> : peu d'impact sur le développement du langage, mais légères difficultés de discrimination auditive, troubles articulatoires possibles, impact sur le langage écrit.</p> <p><u>Moyenne</u> : acquisition spontanée mais imparfaite du langage oral, troubles très variables.</p> <p><u>Sévère</u> : la parole ne peut être discriminée sans support visuel, possible trouble phonologique, trouble articulatoire, retard de développement du lexique, de la syntaxe et de la morphosyntaxe, conséquences sur le développement du langage écrit.</p> <p><u>Profonde</u> : pas de développement langagier sans appareillage et prise en charge logopédique, conséquences sur le développement du langage écrit.</p> <p><u>Totale/cophose</u> : pas de développement langagier sans appareillage et prise en charge logopédique, conséquences sur le développement du langage écrit.</p> <p>Le bilan logopédique précisera les troubles et définira les besoins.</p> <p>CIF E-A : S260 / B2300, B2301, B2302, B2303, B2304, B310 / D130, D133, D134, D135, D1371, D140, D145, D150, D163, D166, D170, D172, D175, D310, D320, D330, D335, D340, D350, D710</p>	<p><u>Max.</u> 80 séances de 45 à 60 minutes en fonction de la sévérité des difficultés et des objectifs poursuivis.</p>

## Syndromes ou retards globaux de développement d'origine indéterminée

Trouble	Définition	Critères diagnostiques	Traitement
Troubles du développement du langage, de la communication et/ou des apprentissages		<p>Le bilan logopédique précisera les troubles et déterminera les besoins.</p>	<p><u>Max.</u> 80 séances de 45 à 60 minutes en fonction des objectifs poursuivis.</p>

### 3. Troubles relevant de la logopédie médicale

Les troubles suivants ne sont pas pris en charge dans le cadre du dispositif prévu par la LPS.

Trouble	Définition
<b>Sans déficience spécifique reconnue :</b> Troubles de la déglutition (déglutition atypique) et du contrôle salivaire	Déglutition non adaptée de l'enfant et/ou bavage. Exclusion : troubles de la déglutition dans le cadre d'un appareillage orthodontique.
<b>Sans déficience spécifique reconnue :</b> Troubles de l'oralité alimentaire (Restriction ou évitement de l'ingestion d'aliments) -	Trouble de l'alimentation ou de l'ingestion d'aliments .
<b>Avec fentes labio-maxillo-palatines :</b> Troubles de la déglutition, de la succion, de la phonation et/ou du langage	Malformation congénitale constituée par une fente de la lèvre supérieure, et/ou une fente de la mâchoire supérieure et de la voûte palatine, pouvant engendrer des troubles alimentaires, de succion, de phonation, etc.
<b>Dans le cadre de traumatismes maxillo-faciaux :</b> Troubles de la déglutition, de la succion, de l'articulation	Traumatismes du crâne et de la face, de différents niveaux de gravité.
<b>Dans le cadre d'atteinte objective du système nerveux central :</b> Aphasies infantiles	Trouble du langage consécutif à une atteinte objective du système nerveux central et survenant chez un sujet ayant déjà acquis un « certain niveau » de compréhension et d'expression verbale.
<b>Dans le cadre de lésions ou forçage des cordes vocales :</b> Aphonies/Dysphonies	Modification de la voix. Dans la majorité des cas, la dysphonie aiguë est une conséquence d'une laryngite, d'un épisode de forçage ou de surmenage vocal ou d'une allergie. Elle peut aussi être due à une lésion bénigne des cordes vocales (nodule, polype).
<b>Dans le cadre d'insuffisance vélo-pharyngée :</b> Nasonnement / nasillement	Incapacité partielle ou totale pour le voile du palais et les parois pharyngées d'assurer une occlusion vélopharyngée correcte (empêchant le passage d'air, d'aliments ou de liquides du pharynx vers les fosses nasales). Il s'ensuit : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une déperdition d'air par le nez qui peut entamer l'intelligibilité de la parole en créant une rhinolalie ouverte (rhinolalie fermée si passage obstrué)</li> <li>▪ des troubles de la déglutition et de l'alimentation avec reflux des aliments (solides et liquides) par le nez.</li> </ul>
<b>Dans le cadre d'épilepsies :</b> Troubles du développement du langage, de la communication et/ou des apprentissages –	Affection chronique du cerveau qui se caractérise par des crises récurrentes se manifestant par de brefs épisodes de tremblements involontaires touchant une partie du corps (crises partielles) ou l'ensemble du corps (crises généralisées). Ces crises peuvent affecter le développement langagier et communicationnel de l'enfant.
<b>Dans le cadre d'autres troubles neuro-développementaux :</b> Troubles du développement du langage, de la communication et/ou des apprentissages	Atteinte de la parole, du langage, de la communication et/ou des apprentissages d'origine cérébrale (paralysie cérébrale, AVC chez le nourrisson, etc.).